



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tulle, le 2 novembre 2020

COVID 19

Les services de l'Unité départementale Corrèze de la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine restent ouverts et sont à la disposition des entreprises, des salariés et des usagers du service public.

Durant la période confinée, vous pouvez contacter nos services prioritairement par téléphone ou messagerie.

Pour joindre les services de l'Unité départementale :

le service des renseignements en droit du travail :

Tél : 0 806 000 126 (prix d'un appel local) - de 9h à 11h30

les autres services :

Tél : 05 87 50 44 10 - de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h

Mail : na-ud19.direction@direccte.gouv.fr